Commune de Tressange

Département de la Moselle / Arrondissement de Thionville-Ouest

Nb des conseillers élus : **19**	Conseillers en fonction : **19**	Conseillers présents : **11**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance Ordinaire du 6 décembre 2023 – 18 h 30

La séance a été ouverte sous la présidence de Denis SCHITZ,

Membres présents : Sylvie BECQUER, Albert BROSSARD, Pascal FOUQUET, Anthony SARTORI, adjoints, Claire DANDA, Aurélie GUILHEM, Sylvain JACQUE, Laurent SACCHET, Rémi SCHAEDGEN, Jean-Paul WEBER, conseillers municipaux

Membres absents excusés : Michel D'AMORE, Joëlle FRIEDRICH, Sophie GRZELAK, Sandrine HELES, Sarah MALINOWSKY, Philippe MOURAUX, Virginie TOTH, Pierre WAGNER, conseillers municipaux
Procuration : /

Convocation du 30/11/2023 – Affichée le 30/11/2023

Le Maire constate que le quorum est atteint, il déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. Fusion des deux Communautés d'Agglomération Portes de France-Thionville et Val de Fensch,
2. Présence à la séance, pour ce point n° 1, de MM. Pierre CUNY et Michel LIEBGOTT, Présidents de l'une et l'autre des entités.
3. Composition de la "Conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols",
4. Attribution de subventions à trois associations locales,
5. Adhésion de deux communes au S-M-I-V-U "Fourrière du Jolibois,
6. Tarif location sous-sol Salle des Fêtes,
7. Opération comptable (pour information),
8. Fixation tarif bois aux affouagistes,
9. Aide financière pour lutter contre les déchets abandonnés,
10. Avenant Police Municipale,
11. Vente immeuble communal,
12. Marchés de travaux pour réhabilitation et extension de la Mairie,
13. Ouverture à toutes propositions.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 17/10/2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le procès-verbal de la séance du 17 octobre 2023.

1. FUSION DES DEUX COMMUNAUTES D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE-THIONVILLE ET VAL DE FENSCH

Après les explications fournies par MM. Pierre CUNY et Michel LIEBGOTT, Présidents des Communautés d'Agglomérations « Portes de France-Thionville » et « Val de Fensch », sur le projet de création d'une nouvelle Communauté d'Agglomération réunissant les deux entités, le Conseil Municipal émet un avis favorable, l'unanimité, à cette fusion qui interviendra le 1er janvier 2026.

2. AVIS SUR LA COMPOSITION DE LA "CONFERENCE REGIONALE DE GOUVERNANCE DE LA POLITIQUE DE REDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS",

Prenant connaissance de la lettre de M. le Président de la Région Grand Est sur la composition de la « Conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols », le Conseil Municipal se range à la position des 6 Communautés de Communes et d'Agglomérations du Nord-Mosellan qui jugent inadmissible que ce territoire de plus de 250 000 habitants ne soit aucunement représenté et par conséquent absent des décisions de cet organisme.

3. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- 2 000 € au Club de Handball en compensation de la perte de recettes imputables à la Commune
- 350 € au Club « Entente Bure Boulange Football » en remboursement de dépenses engagées pour le compte de la Commune,
- 350 € à l'Association des Anciens Mineurs de l'ARBED en remboursement de dépenses engagées pour le compte de la Commune

4. ADHESION DE COMMUNES AU SMIVU « FOURRIERE DU JOLIBOIS »

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion des Communes de BOULIGNY et LUTTANGE au SMIVU « Fourrière du Jolibois » à MOINEVILLE.

5. TARIF DE LOCATION DU SOUS-SOL DE LA SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal fixe à 50 € (cinquante euros) le tarif de location du sous-sol de la Salle des Fêtes (Foyer des Anciens).

6. OPERATION COMPTABLE

Le Conseil Municipal est informé par le Maire des opérations comptables qu'il a régularisées sur le Budget au cours de l'Exercice 2023.

7. FIXATION DU PRIX DU BOIS DE CHAUFFAGE FACONNE PAR LES AFFOUAGISTES

Tenant compte des augmentations intervenues sur les prestations de façonnage du bois de chauffage en forêt communale, le Conseil Municipal fixe le prix de vente du stère aux affouagistes à 13€ TTC, à compter du 1er janvier 2024.

8. DECHETS ABANDONNES – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

Dans son intention de lutter contre les déchets abandonnés sur le territoire de la Commune, le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'éco organisme CITEO, autorise le Maire à signer la Convention et sollicite l'aide financière accordée dans le cadre de cette opération.

9. POLICE PLURI-COMMUNALE – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE DE LA POLICE PLURI-COMMUNALE DE THIONVILLE-TERVILLE A LA COMMUNE DE TRESSANGE

Le Conseil Municipal accepte et autorise le Maire à signer l'Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition du service de la police pluri-communale de THIONVILLE-TERVILLE à la Commune de TRESSANGE.

Le présent Avenant qui augmente le temps d'intervention de la police sur le territoire de la Commune, entrera en vigueur le 1er janvier 2024.

10. VENTE D'UN IMMEUBLE COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide de ratifier la vente de l'immeuble communal sis 2 rue Alain GERBAULT à TRESSANGE, cadastré Section 7 n° 442/36 d'une contenance de 4a 66ca, au prix arrêté avec l'accord du Service des Domaines.

11. TRAVAUX REHABILITATION – EXTENSION DE LA MAIRIE

Le Conseil Municipal accepte et autorise le Maire à signer les marchés relatifs aux travaux de réhabilitation et d'extension de la Mairie, selon le détail ci-après :

Lot 01 : VRD – GROS ŒUVRE : KCTP pour un montant de 258 876.00 € HT
Lot 02 : CHARPENTE BOIS : DE RAMBURES ET PARIS pour un montant de 36 569.00 € HT
Lot 03 : COUVERTURE TUILE :DE RAMBURES ET PARIS pour un montant de 61 390.50 € HT
Lot 04 : ETANCHEITE : Sté EBI SARL pour un montant de 22 834.78 € HT
Lot 05 : MENUISERIE ALU : Sté BRIOTET pour un montant de 138 528.75 € HT
Lot 06 : BARDAGE – ITE : SARL PFF FACADE pour un montant de 30 353.75 € HT
Lot 07 : PLATRERIE : SEE LAUER pour un montant de 48 903.00 € HT
Lot 08 : MENUISERIE INTER. : Sté MENUISERIE DE L'EST pour un montant de 59 160.63 € HT
Lot 09 : ELECTRICITE : Sté HOFFMANN SAS pour un montant de 62 853.62.00 € HT
Lot 10 : CSV : Sté CSV pour un montant de 79 000.00 € HT
Lot 11 : CARRELAGE – FAIENCE : SARL NASSO CARRELAGES pour un montant de 29 696.00 € HT
Lot 12 : PEINTURE : Sté AL RENOV pour un montant de 14 300.00 € HT
Lot 13 : SOLS COLLES : Sté AL RENOV pour un montant de 1 800.00 € HT
Lot 14 : ENDUITS SUR ITE : SARL PFF FACADE pour un montant de 51 943.00 € HT

Le montant total de l'opération (travaux et missions diverses) s'élève à la somme de 1 206 527.46 € TTC.

12. CONVENTION COMMUNE – ENEDIS POUR L'ALIMENTATION ELECTRIQUE D'UNE PARCELLE PRIVEE

Le Conseil Municipal émet un avis favorable et autorise le Maire à signer une convention avec ENEDIS en vue d'alimenter en électricité une parcelle de terrain privée à partir du domaine public. Ces travaux, d'un montant de 7 629.89 € TTC seront entièrement remboursés à la Commune par le propriétaire de la parcelle alimentée.

13. LOCATION ANNEE 2024 – FIXATION CHARGES ANNEE 2023

Le Conseil Municipal fixe le montant du coût des charges à facturer aux occupants des logements communaux dont celles-ci ne sont pas comprises dans le loyer mensuel.

14. AUTRES POINTS EVOQUES AU COURS DE LA SEANCE

- Syndicat eau et assainissement de FONTOY Vallée de la Fensch – Rapport annuel d'activités sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

- Assemblées Générales et manifestations jusqu'à la fin de l'année 2023.

Séance levée à 21h00

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL : COURANT SEMAINE 4

TRESSANGE, le 13 décembre 2023

Le Maire,

MAIRIE DE TRESSANGE * 57710 *

Denis **SCHITZ**